

# LIBÉRATION

Un seul chef : DE GAULLE - Une seule lutte : POUR NOTRE PATRIE

Notre seul but est de rendre la parole au peuple français. (DE GAULLE)

NUMERO  
SPECIAL  
MAI 1944

## PROGRAMME D'ACTION DE LA RESISTANCE

Née de la volonté ardente des Français de refuser la défaite, la Résistance n'a pas d'autre raison d'être que la lutte quotidienne sans cesse intensifiée.

Cette mission de combat ne doit pas prendre fin à la libération. Ce n'est en effet qu'en regroupant toutes ses forces autour des aspirations quasi-unanimes de la Nation que la France retrouvera son équilibre moral et social et redonnera au monde l'image de sa grandeur et la preuve de son unité.

Ainsi, par l'effort et les sacrifices de millions de Résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R., délibérant en assemblée plénière le 15 mars 1944, ont-ils décidé de s'unir sur le programme suivant, qui comporte à la fois un plan d'action immédiate contre l'opresseur et les mesures destinées à instaurer, dès la libération du territoire, un ordre social plus juste.

### Plan d'action immédiate

Les représentants des organisations de résistance, des centrales syndicales et des partis politiques groupés au sein du C.N.R. :

Expriment leur angoisse devant la destruction physique de la Nation, que l'opresseur hitlérien poursuit avec l'aide des hommes de Vichy, par le pillage, par la suppression de toute production utile aux Français, par la famine organisée, par le maintien dans les camps d'un million de prisonniers, par la déportation d'ouvriers au nombre de plusieurs centaines de milliers, par l'emprisonnement de 300.000 Français et par l'exécution des patriotes les plus valeureux, dont déjà plus de 50.000 sont tombés pour la France.

Ils proclament leur volonté de délivrer la patrie, en collaborant étroitement aux opérations militaires que l'armée française et les armées alliées entreprendront sur le continent, mais aussi de hâter cette libération, d'abréger les souffrances de notre peuple, de sauver l'avenir de la France en intensifiant sans cesse et par tous les moyens la lutte contre l'envahisseur et ses agents commandés dès 1940.

Ils adjurent les gouvernements anglais et américains de ne pas décevoir plus longtemps l'espoir et la confiance que la France, comme tous les peuples opprimés de l'Europe, a placés dans leur volonté d'abattre l'Allemagne nazie, par le déclenchement d'opérations militaires de grande envergure qui assureront aussi vite que possible la libération des territoires envahis et permettront ainsi aux Français qui sont sur notre sol de se joindre aux armées alliées pour l'épreuve décisive.

Ils insistent auprès du Comité français de la Libération nationale pour qu'il mette tout en œuvre afin d'obtenir des armes et de les mettre à la disposition des patriotes. Ils constatent que les Français qui ont su organiser la Résistance ne veulent pas, et d'ailleurs ne peuvent pas, se contenter d'une attitude passive dans l'attente d'une aide extérieure, mais qu'ils veulent faire la guerre, qu'ils veulent et qu'ils doivent

développer leur résistance armée contre l'envahisseur et contre l'opresseur.

Ils constatent en outre que la Résistance française doit ou se battre ou disparaître ; qu'après avoir agi de façon défensive, elle a pris maintenant un caractère offensif et que seuls le développement et la généralisation de l'offensivité des Français contre l'ennemi lui permettra de subsister et de vaincre.

Ils constatent enfin que la multiplication des grèves, l'ampleur des arrêts de travail le 11 novembre, qui, dans beaucoup de cas, ont été réalisés par l'union des patrons et des ouvriers, l'échec infligé au plan de déportation des jeunes Français en Allemagne, le magnifique combat que mènent tous les jours, avec

libération du pays prévues par le plan de l'état-major interallié pourront ainsi être, le cas échéant, avancées grâce à l'aide apportée par les Français dans la lutte engagée contre l'ennemi commun, ainsi que l'a démontré l'exemple glorieux des patriotes corses.

Ils affirment solennellement que la France, qui, malgré l'armistice, a poursuivi sans trêve la guerre, entend plus que jamais développer la lutte pour participer à la libération et à la victoire.

Pour mobiliser les ressources immenses d'énergie du peuple français, pour les diriger vers l'action salvatrice dans l'union de toutes les volontés, le C.N.R. décide :  
D'inviter les responsables des organisations déjà existantes à former des comités

et en se conformant aux instructions données par les C.D.L., appuyer et guider toutes les actions menées par les Français contre toutes les formes d'oppression et d'exploitation imposées par l'ennemi de l'extérieur et de l'intérieur.

Ces comités devront :

- 1° Développer la lutte contre la déportation et aider les réfractaires à se cacher, à se nourrir, à se vêtir et à se défendre, enlevant ainsi des forces à l'ennemi et augmentant le potentiel humain de la Résistance ;

- 2° Traquer et punir les agents de la Gestapo et de la milice de Darndand, ainsi que les mouchards et les traîtres ;
- 3° Développer l'esprit de lutte et la lutte effective contre la répression des nazis et des fascistes français ;
- 4° Développer, d'une part, la solidarité envers les emprisonnés et les déportés, d'autre part, la solidarité envers les familles de toutes les victimes de la terreur hitlérienne et vichyssoise ;

- 5° En accord avec les organisations syndicales résistantes, combattre pour la vie et la santé des Français par une lutte quotidienne et incessante, par des pétitions, des manifestations et des grèves, pour obtenir l'augmentation des salaires et des traitements bloqués par Vichy et les Allemands et des rations alimentaires et attributions de produits de première nécessité, réduites par la réglementation de Vichy et les réquisitions de l'ennemi, de façon à rendre à la population un minimum vital en matière d'alimentation, de chauffage et d'habillement ;

- 6° Défendre les conditions de vie des anciens combattants, des prisonniers, des femmes de prisonniers, en organisant la lutte pour toutes leurs revendications particulières ;

- 7° Mener la lutte contre les réquisitions de produits agricoles, de matières premières et d'installations industrielles pour le compte de l'ennemi ; saboter et paralyser la production destinée à l'ennemi et ses transports par routes, par fer et par eau ;

- 8° Défendre à l'intérieur de la corporation agricole les producteurs contre les prélèvements excessifs, contre les taxes insuffisantes et lutter pour le remplacement des syndics à la solde de Vichy et de l'Allemagne par des paysans dévoués à la cause de la paysannerie française.

Tout en luttant de cette façon et grâce à l'esprit de solidarité et de combativité que développe cette lutte, les comités de villes, de villages et d'entreprises devront en outre :

- 1° Renforcer les organisations armées des forces françaises de l'intérieur par l'accroissement des groupes de patriotes : groupes francs, francs-tireurs et partisans recrutés en particulier parmi les réfractaires ;

- 2° En accord avec les états-majors nationaux, régionaux et départementaux des F.P.I., organiser des milices patriotiques dans les villes, les campagnes et les entreprises, dont l'encadrement sera facilité par des ingénieurs, techniciens, instituteurs, fonctionnaires et cadres de réserve et qui sont destinées à défendre l'ordre public, la vie et les biens des Français contre la terreur et la provocation.

(Voir la suite à la 2<sup>e</sup> page)

### Ils ne nous auront pas par la terreur

L'ennemi, qui s'attend de semaine en semaine à un débarquement allié, a décidé de paralyser la Résistance par la terreur pour protéger préventivement ses arrières. Pour cette besogne, il a payé, il a armé des Français. Chaque jour, le terrorisme milicien porte à nos organisations des coups sensibles. Nos camarades qui « tombent » ne sont plus simplement emprisonnés et torturés, ils sont ABATUS avec ou sans l'ignoble comédie des cours martiales « françaises ».

Mais les listes trop longues de nos martyrs, les communiqués truqués des Waffen S.S. Darndand n'abatront pas notre courage : ils trempent au contraire notre courage.

Et c'est au moment où l'aboyeur Henriot, où la presse à gage annonce triomphalement l'arrestation des chefs de la Résistance et la découverte de la « centrale du terrorisme », que le Conseil National de la Résistance publie le programme d'action de la Résistance. Par ce document capital, le Conseil National de la Résistance, qui est l'exécutif suprême de toutes les organisations agissant clandestinement en France pour la Libération de la Patrie, donne le mot d'ordre de l'offensive de la Nation contre les assassins des Patriotes. « La Résistance, y est-il écrit, doit ou se battre ou disparaître. »

La Résistance, en effet, se bat et doit chaque jour se battre davantage. « Riez bien, Messieurs de la Résistance, hurleait l'autre jour, à son micro, le traître Henriot, mais faites vite ! »

Nous avons le temps, Messieurs de l'anti-France, nous sommes plus nombreux que vous, vous ne pouvez pas nous tuer tous, et rira bien qui rira le dernier.

l'appui des populations, dans les Alpes, dans le Massif Central, dans les Pyrénées et dans les Cévennes, les jeunes Français des maquis, avant-garde de l'armée de la libération, démontrent avec éclat que notre peuple est tout entier engagé dans la lutte et qu'il doit poursuivre et accroître cette lutte.

En conséquence, les représentants des organisations de résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R. déclarent que c'est seulement par l'organisation, l'intensification de la lutte menée par les forces armées, par les organisations constituées, par les masses, que pourra être réalisée l'union véritable de toutes les forces patriotiques pour la réalisation de la libération nationale, inséparable, comme l'a dit le général de Gaulle, de l'insurrection nationale, qui, ainsi préparée, sera dirigée par le C.N.R., sous l'autorité du C.F.L.N., dès que les circonstances politiques et militaires permettront d'assurer, même au prix de lourds sacrifices, son succès.

Ils ont l'espoir que les opérations de

tés de villes, de villages, d'entreprises, par la coordination des formations qui existent actuellement, par la formation de comités là où rien n'existe encore, et à y enrôler les patriotes non encore organisés.

Tous ces comités seront placés sous la direction des Comités départementaux de la Libération (C.D.L.). Ils seront soumis à l'autorité des C.D.L., qui leur transmettront comme directives la plate-forme d'action et la ligne politique déterminées par le C.N.R.

Le but de ces comités sera, à l'échelon communal, local et d'entreprise, de faire participer de façon effective tous les Français à la lutte contre l'ennemi et contre ses agents de Vichy, aussi bien par la solidarité et l'assistance active à l'égard des patriotes que par l'impulsion et le soutien donnés aux revendications vitales de notre peuple. Par-dessus tout, leur tâche essentielle sera de mobiliser et d'entraîner les Français qu'ils auront su grouper, à l'action armée pour la libération.

Ces comités devront, selon les circon-

# PROGRAMME D'ACTION DE LA RESISTANCE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

caution ; assurer et maintenir l'établissement effectif de l'autorité des Comités départementaux de la Libération sur tout ce qui aura été ou sera créé dans ce domaine par le strict rattachement aux F.F.I., dont l'autorité et la discipline doivent être respectées par tous.

Pour assurer la pleine efficacité des mesures énoncées ci-dessus, le C.N.R. prescrit que l'état-major national des forces françaises de l'intérieur, tout en

lutte une armée expérimentée, rompue au combat, dirigée par des cadres éprouvés devant le danger, une armée capable de jouer son rôle lorsque les conditions de l'insurrection nationale seront réalisées, armée qui élargira progressivement ses objectifs, ses effectifs et son armement.

Ainsi, par l'effort et les sacrifices de tous sera avancée l'heure de la libération du territoire national. Ainsi, la vie de milliers de Français pourra être sauvée et d'immenses richesses pourront être préservées.

Ainsi, dans le combat, se forgera une France plus pure et plus forte, capable d'entreprendre au lendemain de la libération la plus grande œuvre de reconstruction et de rénovation de la Patrie.

## UN BILAN IMPRESSIONNANT DU SABOTAGE INDUSTRIEL

Les actes de sabotage ont continué de se multiplier dans toute la France, rendant souvent inutiles les bombardements de l'aviation alliée. On dénombre, pour les mois de novembre et décembre 1943 et pour le mois de janvier 1944, 264 opérations réussies dont 133 en zone nord et 131 en zone sud. La région de Lyon vient en tête avec 68 actions de sabotage industriel.

préparant minutieusement la coopération avec les Alliés en cas de débarquement, doit :

1° Donner l'ordre à toutes les formations des F.F.I. de combattre dès maintenant l'ennemi en harcelant ses troupes, en paralysant ses transports, ses communications et ses productions de guerre, munitions, afin d'en priver les patriotes encore désarmés ;

2° Faire distribuer les dépôts d'armes inutilisés aux formations jugées par lui les plus aptes à se battre utilement dès à présent et dans l'avenir immédiat ;

3° Organiser de façon rationnelle la lutte suivant un plan établi avec les autorités compétentes à l'échelon national, régional, départemental ou local, pour obtenir le maximum d'efficacité ;

4° Coordonner l'action militaire avec l'action de résistance de la masse de la Nation, en proposant pour but aux organisations régionales paramilitaires d'appuyer et de protéger les manifestations patriotiques, les mouvements revendicatifs des femmes de prisonniers, des paysans et des ouvriers contre la police hitlérienne ; d'empêcher les réquisitions de vivres et d'installations industrielles les rafles organisées contre les réfractaires et les ouvriers en grève et défendre la vie et la liberté de tous les Français contre la barbare oppression de l'occupant provisoire.

Ainsi, par l'application des décisions du présent programme d'action commune, se fera dans l'action l'union étroite de tous les patriotes sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses. Ainsi se constituera dans la

**NE JETEZ PAS CE JOURNAL, FAITES-LE LIRE A VOS AMIS.**

## Mesures à appliquer dès la libération du territoire

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but qui est la libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques, groupés au sein du C. N. R., proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération :

1° Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formée par le général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle ;

2° Afin de veiller au châtiement des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie profes-

## 721 ATTENTATS FERROVIAIRES EN TROIS MOIS

Durant les mois de novembre et décembre 1943 et janvier 1944, les équipes spéciales de la Résistance ont opéré avec succès 721 attentats contre les voies ferrées. Cent vingt-sept déraillements ont entraîné la destruction de 97 locomotives et 1.171 wagons, sans parler des perturbations apportées au trafic de l'ennemi.

Tous ces attentats ont été dirigés exclusivement contre les trains allemands.

sionnelle de tous ceux qui auront participé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration ;

3° Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres et des trafiquants du marché noir, l'établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices de guerre et plus généralement sur les gains réalisés au détriment du peuple et de la nation pendant la période d'occupation, ainsi que la confiscation de tous les biens ennemis, y compris les participations acquises depuis l'armistice par les gouvernements de l'Axe et par leurs ressortissants, dans les entreprises françaises et coloniales de tout ordre, avec

constitution de ces participations en patrimoine national inaliénable ;

4° Afin d'assurer :  
— L'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par letablissement du suffrage universel ;  
— La pleine liberté de pensée de conscience et d'expression ;

— La liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères ;  
— La liberté d'association, de réunion et de manifestation ;

## LES GROUPES FRANCS DETRUISENT EN ZONE SUD 47 LOCOMOTIVES

Au cours des dernières semaines, les équipes spéciales et les groupes francs ont obtenu de remarquables résultats en zone sud. Quarante-sept locomotives ont été soit complètement détruites, soit irrémédiablement endommagées, notamment à Capdenac et à Béziers.

— L'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;  
— Le respect de la personne humaine ;  
— L'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ;

5° Afin de promouvoir les réformes indispensables :

A) Sur le plan économique :  
— L'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;

— Une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et l'affranchissement de la dictature professionnelle instaurée à l'image des Etats fascistes ;

— L'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'Etat après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;

— Le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;

— Le développement et le soutien des coopératives de production, d'achat et de ventes, agricoles et artisanales ;

— Le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie ;

B) Sur le plan social :  
— Le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;

— Un réajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;

— La garantie du pouvoir d'achat national par une politique tendant à la stabilité de la monnaie ;

— La reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans

l'organisation de la vie économique et sociale ;

— Un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens les moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat ;

— La sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;

— L'élevation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique de prix agricoles rémunérateurs, améliorant et généralisant l'expérience de l'Office du Blé, par une législation sociale accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie par un système d'assurance contre les calamités agricoles, par l'établissement d'un juste statut du fermage et du métayage, par des facilités d'accès à la propriété pour les jeunes familles paysannes et par la réalisation d'un plan d'équipement rural ;  
— Une détaxe permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;

— Le dédommagement des sinistrés et des allocations et pensions pour les victimes de la terreur fasciste ;

C) Une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales ;

D) La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelque soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promu une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instauré par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur avait fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation. Ainsi sera rendue possible une démocratie qui unisse au contrôle effectif exercé par les élus du peuple la continuité de l'action gouvernementale.

L'union des représentants de la Résistance pour l'action dans le présent et dans l'avenir, dans l'intérêt supérieur de la patrie, doit être pour tous les Français un gage de confiance et un stimulant. Elle doit les inciter à éliminer tout esprit de particularisme, tout ferment de division qui pourrait freiner leur action et ne servir que l'ennemi.

En avant donc dans l'union de tous les Français rassemblés autour du C. F. L. N. et de son président, le général de Gaulle ! En avant pour le combat ! En avant pour la victoire, pour que vive la France ! ! !

**Autres organes du Mouvement de Libération Nationale :**

**COMBAT - DEFENSE DE LA FRANCE - FRANC-TIREUR LORRAINE - RESISTANCE**